*******Document à conserver par les familles*

**SÉJOUR CULTUREL EN ANDALOUSIE**

**DU 22/03/2015 AU 27/03/2015**

**RAPPEL :**

Classes concernées : 3ème A et 3ème D

Mode de transport : Bus de tourisme affrété par Espace Europ

Professeurs accompagnateurs : Mme BONMORT, Mme ROPERO, Mme CARAES, M. CAMPO

**PROGRAMME :**

Voir document page 3

Départ : Le rendez-vous est fixé **le dimanche 22 mars à 10h30** devant le collège. Le départ du bus est prévu à 11h du matin.

Retour :**Le vendredi 27 mars vers 18h30** devant le collège.

La confirmation de l’horaire de retour sera sur le site web de l’établissement :

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-prahecq>

**MATÉRIEL :**

□ un sac de voyage à laisser dans la soute avec les affaires de rechange, trousse et linge de toilette…

▫Des vêtements peu fragiles et dans lesquels on se sent à l’aise et, en fonction de la météo, des vêtements chauds ou de pluie…

▫ De bonnes chaussures confortables et une paire un peu plus « habillée » pour le flamenco.

□ un sac à dos à prendre avec soi pour transporter les affaires nécessaires pendant le trajet et les excursions sur place

▫ Les fournitures pour travailler sur place (trousse, crayons, feuilles, chemises pour ranger les documents…)

▫ Les documents d’identité (carte d’identité/passeport, carte européenne d’assurance maladie…)

▫ Son porte-monnaie, éventuellement son appareil photo, téléphone, des jeux, lectures pour le car.▫

▫ Les pique-niques du dimanche 22/03 midi et dimanche soir (eau comprise)

□ un sac plastique (poche) marqué au nom de l’enfant avec le petit déjeuner du lundi 23 mars Ce sac plastique sera mis dans la soute, à l’extérieur du sac de voyage.

**Il est particulièrement recommandé de ne pas emporter d’objet de valeur (matérielle ou affective) Le collège ou les accompagnateurs ne sauraient être tenus pour responsables en cas de perte ou de vol.**

**HÉBERGEMENT :**

1. pensions complètes en familles hôtesses à Séville (2, 3 voire 4 élèves par famille.)

**COMMUNICATION :**

Chaque soir à partir de 21h 30 (du lundi 23 mars au jeudi 26 mars), vous pourrez écouter des informations sur les activités de la journée au numéro……………………..

Lorsque cela sera possible, des comptes-rendus des journées seront diffusés sur le site web de l’établissement.

Si un élève souhaite appeler en France, il lui faudra composer le préfixe 0033.

Si vous souhaitez appeler en Espagne, il vous faut composer le préfixe 0034.

**En cas d’urgence uniquement**, vous pourrez nous contacter sur le portable du collège : 06……………………….. > composez alors le 0034 6 ……………………………..)

**ATTITUDE :**

Afin d’envisager avec sérénité ce séjour, il est important de rappeler que **le règlement intérieur du collège s’applique en sortie pédagogique :***respect des personnes, du matériel, des horaires imposés, tenue correcte exigée, interdiction de fumer…*

Si votre enfant venait à enfreindre ce règlement, il serait bien sûr sanctionné à notre retour. C’est aussi dans ce but que nous vous demanderons également de vérifier les sacs de votre enfant avant le départ afin qu’il n’emporte pas d’objets dangereux ou de produits illicites (cigarette, alcool…)

Nous comptons sur la responsabilité et le bon sens de chacun.

**FORMALITÉS :**

□ **Une carte d’identité en cours de validité** est obligatoire ainsi que **la carte européenne d’assurance maladie**.



**Tout élève qui n’aurait pas sa carte d’identité au moment du départ ne pourrait pas partir. Aucun remboursement ne pourrait être demandé.**

Ces 2 cartes seront ramassées 2 jours avant le départ (ce afin de nous assurer que tous les élèves aient leurs papiers au moment du départ) puis seront redonnés dans le bus.

□ **Les formulaires joints** *(fiche d’autorisation de participation à un séjour, fiche d’autorisation de sortie du territoire, fiche d’autorisation de photographier, fiche de santé)* sont à remettre à Mme BONMORT **le jeudi 8/01/2015**.

□ **La participation des familles** pour ce séjour est de **300 euros**. Le reste étant financé par le FSE et le collège (montant total estimé : 362 euros)

Le **règlement** se fera en **2 versements de 150 euros** : - le 1er le **jeudi 8/01/2015** - le 2ème le **jeudi 5/02/2015**

Les **chèques** seront à libeller **à l’ordre de l’agent comptable du collège Emile Zola**.

Devront figurer au verso du chèque le nom, le prénom et la classe de l’élève.

Ils seront à remettre à 13h en salle polyvalente à Mme BONMORT.

Les familles qui le souhaitent peuvent faire une **demande au Fonds Social Collégien**.

Notez toutefois que votre dossier complet devra être remis **au plus tard le jeudi 8/01/2015** avec votre 1er versement. Après commission, si votre demande est retenue, vous pourrez alors bénéficier d’une aide financière ou d’un rééchelonnement à compter du 2ème versement.

L’équipe enseignante reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.